



RAPPORT D'ACTIVITE 2011

E.S.A.T. « La Ganzau »

129, rue de la Ganzau—67100 STRASBOURG

Pôle handicap 67

1. EDITORIAL

En 2011, de nombreux chantiers issus des travaux réalisés dans le cadre de notre évaluation interne de 2010 ont non seulement vu le jour, mais ont aussi trouvé un premier aboutissement. Les principales actions se sont concentrées autour du sujet essentiel de l'amélioration continue de l'accompagnement des travailleurs, en s'interrogeant notamment sur la qualité centrale du rôle et des missions de la fonction de « référent ». Cette question a fait écho non seulement aux pratiques, mais surtout à la place de chacun, dans une organisation complexe se devant d'être toujours en veille et attentive face à un environnement en mutation constante.

Les notions de « travail », « d'activité », restent le point d'ancrage des actions mises en œuvre au quotidien à l'ESAT. Toutefois, l'évolution des profils des bénéficiaires et de leurs besoins, notamment en matière d'accompagnements « sociaux », nous font nous interroger quant aux limites de nos réalisations. Il ne saurait y avoir de mobilisation autour d'un projet individuel professionnel, si nous occultions la question de ces besoins « sociaux » qui englobent des difficultés de recherche de logement, de gestion budgétaire, de maintien des relations avec les proches, d'accompagnement à la retraite...

Afin de pouvoir garantir la pérennité de nos actions, il nous aura fallu également en cette période de crise économique, être encore davantage à l'écoute du marché et faire preuve encore plus d'un réel savoir-faire nous permettant de nous assurer la réalisation d'une production.

2. MISSIONS / PRESTATIONS DELIVREES

L'ESAT La Ganzau s'inscrit dans les missions d'intérêt général et d'utilité sociale suivantes :

Permettre à des personnes porteuses de handicap mental, orientées par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) d'exercer des activités à caractère professionnel, en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social et leur insertion par l'activité économique, ainsi que par un soutien médico-social. L'établissement contribue ainsi à leur développement social et culturel.

L'action médico-sociale menée par l'ESAT a pour **objectifs** de promouvoir pour ces personnes :

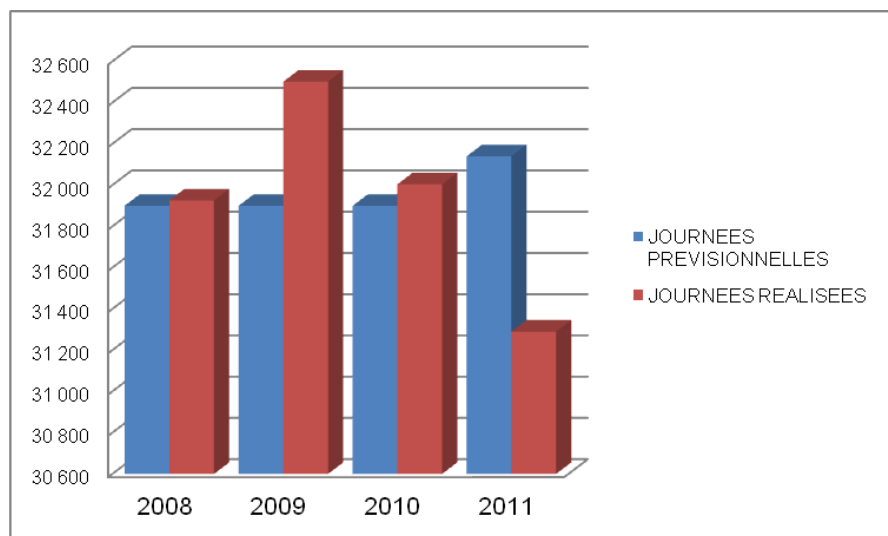
- La réalisation de parcours professionnels internes et externes, à travers des activités de production et de soutien,
- L'autonomie des personnes, la cohésion sociale,
- L'exercice de la citoyenneté,
- La prévention des exclusions et d'en corriger les effets

Dans le respect de l'égalité de dignité de toutes les personnes, avec pour objectif de répondre de façon aussi adaptée que possible aux besoins de chacune d'entre elles, en référence aux missions et valeurs déclinées dans les projets associatif et d'établissement.

L'ESAT La Ganzau dispose d'un agrément de 155 places et accueille des femmes et des hommes de 18 à 65 ans en journée, à temps plein et à temps partiel.

	2008	2009	2010	2011
AGREMENT	155	155	155	155
NBR DE JOURS DE FONCTIONNEMENT	241	245	251	251
EFFECTIF PRESENT AU 31/12/2011	155	160	158	155
JOURNEES PREVISIONNELLES	31 900	31 900	31 900	32 140
JOURNEES REALISEES	31 926	32 502	32 004	31 290
ECART	26	602	104	-850
	0,08%	1,88%	0,33%	-2,65%
MOYENNE DE PRESENCE EN %	92,58%	93,85%	92,18%	91,53%
NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES DANS L'ANNEE	162	172	161	164

HISTOGRAMME DE L'EVOLUTION DE L'ACTIVITE



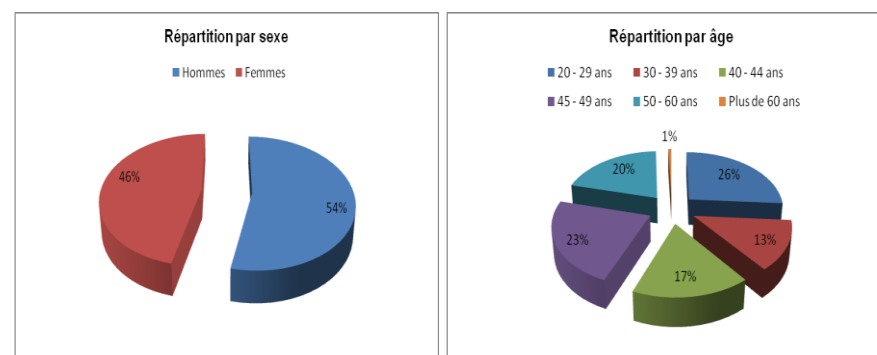
L'activité réalisée en 2011 est inférieure à l'activité prévisionnelle. Ce différentiel s'explique non dans le nombre de personnes accompagnées car il reste supérieur à l'agrément (164 accompagnements pour 155), mais dans les temps de présence. Durant cette année, l'ESAT a enregistré une hausse de l'absentéisme qui se situe à 8.47% et ramène par conséquent la moyenne de présence à 91.53%.

Nous relevons également une intensification des demandes de prise en charge à temps partiels ou partagés, que l'on peut mettre en lien direct avec

le vieillissement de la population de l'ESAT d'une part, mais aussi avec des situations de personnes jeunes porteuses d'un handicap plus profond ne permettant pas l'accès à une activité professionnelle à temps plein.

L'ESAT La Ganzau a enregistré 9 admissions et 12 départs. Un phénomène nouveau est à relever pour les départs car, pour la première fois, nous comptabilisons 4 sorties sur 12 au motif que ces personnes ne souhaitent « pas ou plus exercer d'activité professionnelle » et ne souhaitent aucune prise en charge par un autre type d'établissement.

REPARTITION PAR SEXE ET PAR TRANCHE D'AGE

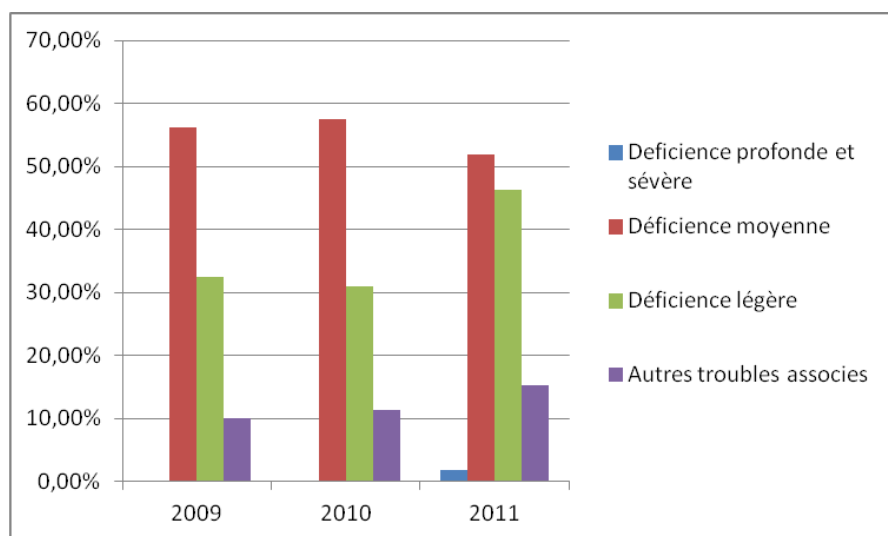


La répartition de l'effectif Hommes - Femmes est la suivante : 54% pour les hommes et 46% pour les femmes. Dans les mouvements enregistrés en 2011, les départs ont été plus nombreux chez les femmes et les entrées se sont faites au profit d'hommes majoritairement.

Une part importante des bénéficiaires de l'ESAT, 44% de la population totale accueillie en 2011, a plus de 45 ans. Tout comme dans le dispositif de droit commun, l'allongement du départ de l'âge à la retraite a impacté l'ESAT, et ce dernier a, à ce jour, dans ses effectifs une personne de plus de 60 ans.

PROFIL DES BENEFICIAIRES

EVOLUTION DU PROFIL DES BENEFICIAIRES



On relève que le nombre des bénéficiaires porteurs de troubles associés au handicap principal continue à croître. En effet, 15,24% des travailleurs sont porteurs d'une déficience associée avec une prépondérance pour les troubles relevant d'une altération du psychisme.

La répartition des profils pour l'année 2011 est la suivante :

- 51,84% de déficience intellectuelle moyenne (contre 57,59% en 2010),
- 46,34% de déficience intellectuelle légère (contre 31,01% en 2010),
- 1,83% des personnes sont porteuses d'un handicap profond et sévère.

Face à cette évolution constante, et afin de pouvoir continuer à assurer notre engagement en tenant compte de ces données, l'ESAT La Ganzau devra se rapprocher davantage encore des professionnels de la santé ou de services partenaires, afin de pouvoir mettre en place des « relais » dans la continuité

de l'accompagnement. Bien souvent, les délais d'obtention d'une prise en charge autre, telle qu'une place en foyer d'accueil spécialisé, en foyer d'accueil médicalisé ou encore en maison d'accueil spécialisé sont bien trop longs pour ces personnes et nous obligent à adapter nos actions au quotidien.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

L'année 2011 a été marquée sans nul doute par la cérémonie de remise des médailles du travail pour 24 travailleurs handicapés. L'ESAT souhaitait saluer non seulement les 24 travailleurs médaillés mis à l'honneur pour leur ancienneté et la qualité du travail réalisé, mais aussi l'ensemble des personnes composant les équipes de l'ESAT, qu'ils soient travailleurs handicapés ou salariés de l'établissement. Le « courage », la « polyvalence », la « capacité d'adaptation » ou encore « l'esprit d'équipe » ont été reconnus et mis en exergue. Ce sont toutes ces qualités, dont font preuve, au quotidien, les personnels, qui permettent à l'ESAT de La Ganzau de pouvoir s'affirmer comme un partenaire de confiance pour ses clients, et pour ses nombreux interlocuteurs : entreprises, institutions, collectivités, associations partenaires...

Au niveau économique :

Encore davantage aujourd'hui qu'hier, et dans la continuité des travaux déjà engagés, l'ESAT doit poursuivre son inscription dans le paysage économique local comme partenaire privilégié. Pour ce faire, nous avons continué à développer notre savoir faire et faire-valoir nos compétences auprès de nos clients actuels. Nous avons aussi su enrichir notre carnet de commandes avec de nouveaux clients. Tous reconnaissent ici à l'ensemble des équipes un travail de qualité et saluent son professionnalisme.

En cette période de mutation continue, et afin de garantir sa pérennité économique, l'ESAT a été conduit à diversifier encore davantage ses productions. L'équipe de l'ESAT a réussi à intégrer et à réaliser les changements d'activité nécessaires d'une part, mais elle a surtout réussi à accompagner les travailleurs dans cette évolution. Nous remercions ici tout

particulièrement ces Hommes et ces Femmes qui ont su porter les actions entreprises.

Au niveau social et éducatif :

Cette année, nous avons pu réaliser l'accompagnement de 8 personnes au sein de différentes entreprises locales, traduisant ainsi une volonté forte de contribuer à l'intégration de la personne porteuse de handicap dans le monde ordinaire.

Tout comme l'année précédente, de nombreuses actions de formation et de soutien ont été réalisées par l'équipe et ce, tant au quotidien que dans le cadre de sessions identifiées avec des thématiques spécifiques telles que : le Calcul & la Gestion de l'argent, la Lecture & l'écriture, l'Apprentissage des trajets, la réalisation d'un Curriculum Vitae, l'Hygiène et la Beauté...

L'ESAT se veut également être un partenaire favorisant l'accès à la pratique d'un sport ou la participation à des actions de loisirs et/ou de culture. La réalisation de ces opérations est possible grâce à un partenariat engagé de longue date avec les Associations « Nouvel Envol », « Tôt ou T'art » ou « Clair de terre ».

Une marche populaire favorisant l'échange entre les personnes relevant de structures différentes a été organisée en partenariat avec le CAAHM de l'ARSEA.

Différentes sorties se sont aussi faites : visite de la Volerie des Aigles, de la Montagne des Singes, du château du Haut Koenigsbourg...

Il a été proposé un calendrier mensuel recensant des activités diverses : bowling, piscine,...

Un accent tout particulier a été porté cette année sur les questions environnementales : le tri sélectif est mis en place dans l'ensemble des départements de l'ESAT. Une équipe de bénéficiaires est allée visiter un centre de tri, afin de mieux comprendre l'intérêt de ces gestes « éco citoyens » et pouvoir mieux les partager avec le reste des bénéficiaires.

L'expression collective est favorisée par la tenue une fois par trimestre des réunions du Conseil de la Vie Sociale.

Les partenariats :

L'ESAT entretient un partenariat fort engagé de longue date avec divers acteurs institutionnels, politiques, sociaux... Nous travaillons quotidiennement et de manière continue avec les autres établissements de l'Association, tant sur des questions de prise en compte du parcours du bénéficiaire que des problématiques de mutualisation de moyens.

L'ESAT se situe également dans une démarche d'ouverture, de mutualisation et de partage d'expérience avec les établissements d'autres associations et particulièrement à travers le partage d'activités économiques avec les ESAT de l'ADAPEI, de l'ESSOR (Association ARAHM), de l'Association Route Nouvelle et depuis de longues années avec l'ESAT de l'APF.

Nous accueillons au fil des semaines des stagiaires en provenance de divers établissements ou services (IMPRO d'autres associations, Pôle emploi, SAVS, MDPH...).

Nous participons activement aux travaux menés au sein du Groupement des Etablissements de Travail Protégé.

Nous développons également un partenariat avec les foyers d'hébergement de travailleurs, les services d'accompagnement à la vie sociale, afin de permettre une bonne coordination des actions.

Il nous appartiendra dans les années à venir de développer et de renforcer davantage ces différentes collaborations en les soutenant par des conventions.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

L'évaluation interne réalisée courant 2010 avait permis de formaliser les actions prioritaires à engager et de définir un plan d'action. Les travaux réalisés sur l'année ont porté sur les thématiques suivantes :

- La question du rôle et des missions du moniteur d'atelier en sa qualité de référent.
- La bientraitance.
- L'interrogation des fonctionnements mis en œuvre tout au long du parcours du bénéficiaire.
- L'interrogation des fonctionnements horaires de l'équipe pédagogique pour une optimisation de la prise en charge.

Les travaux entrepris par l'équipe ont permis d'aboutir à :

- Une meilleure formalisation non seulement des rôles et missions du moniteur d'atelier en sa qualité de référent, mais surtout de revoir l'organisation mise en œuvre et ne répondant plus aux besoins actuels. Un cadre d'intervention clair a été validé avec l'équipe, afin de lui permettre de mieux remplir cette mission.
- Pour la thématique de la bientraitance, l'ESAT s'est fixé comme objectif de former l'ensemble de l'équipe sur la période 2011-2012. Fin 2011, 70% avaient suivi une formation « Bientraitance », 30 % seront formés sur le cycle 2012.
- Le groupe s'est également saisi de la question des fonctionnements mis en œuvre et un livret d'accueil et d'évaluation des stagiaires (nos futurs admis de demain) a vu le jour en septembre. Les travaux se poursuivent avec les questions liées aux pratiques quant à l'élaboration et au contenu du projet personnalisé.
- Le dossier des fonctionnements horaires a été bien engagé et devrait voir son aboutissement pour septembre 2012.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/11

CDI

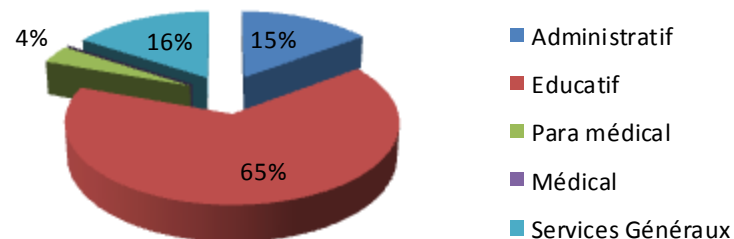
Evolution personnel sur 3 ans (en équivalent temps plein)

2009	2010	2011
26,49	26,85	26,85

Répartition personnel par catégorie (équivalent temps plein)

Adminis tratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux	TOTAL
4,00	17,60	1,00	0,00	4,25	26,85

Répartition du personnel en CDI par catégorie



Trois personnes ont rejoint l'équipe de l'ESAT :

- une monitrice d'atelier restauration, un moniteur d'atelier technique, ainsi qu'un agent de service intérieur.

Afin de mieux pouvoir appréhender les missions évolutives et les complexités des situations auxquelles se trouvent confrontés les personnels, l'ESAT a souhaité, comme indiqué précédemment, mettre l'accent sur les questions d'accompagnement des bénéficiaires : 14 participants ont participé à la formation « *Bientraitance* » et 4 personnes à celle sur « *La vie affective des personnes en situation de handicap* », formation réalisée en partenariat avec l'équipe du CAAHM.

D'autres actions de formation ont été mises en œuvre : SST Recyclage (6 participants), SST Initiation (1 participante), Journée d'intégration (2 participants), Aménagement des fins de carrière (3 participants).

6. CONCLUSION

2011 a été une année de continuité dans les « changements » déjà engagés en 2010 :

- Interrogation des pratiques d'accompagnement,
- Réalisation de nouvelles activités de production,
- Elaboration de nouvelles organisations et fonctionnements.

Toutefois, le changement majeur émane de l'évolution des problématiques auxquelles l'ESAT doit faire face dans l'accompagnement des bénéficiaires. On peut citer ici le phénomène nouveau de l'apparition forte de la **précarité chez les travailleurs handicapés** et du phénomène plus ancien qui est celui de l'accueil de personnes porteuses de handicaps plus « lourds », faisant souvent état de troubles associés affectant le psychisme.

Nous rencontrons, de plus en plus fréquemment, des travailleurs nous faisant part de difficultés sociales se trouvant dans des situations de précarité financière, d'hébergement, familiale ou encore relationnelle, pour lesquelles ils sollicitent notre soutien. Nous sommes ici interrogés de plein

fouet quant aux partenariats ressources, qu'il va nous falloir établir encore plus fortement, afin d'être en mesure de proposer les relais indispensables permettant d'apporter soutien et réponses à ces questions. Nous devons déjà aujourd'hui faire appel de plus en plus fréquemment à la fois aux centres médico-sociaux, aux assistantes sociales de secteur pour intervenir en collaboration sur des situations complexes.

L'évolution du profil de personnes porteuses de handicaps plus « lourds », souvent avec des troubles associés, se confirme et nous oblige à intégrer de plus en plus de personnes en demande de temps partiels ou aménagés sur des travaux simples. Au-delà de la question des temps aménagés, se pose aussi ici la question du travail qui doit rester accessible. Il s'agit pour l'ESAT d'adapter ses fonctionnements d'une part, et ses activités de production d'autre part, mais aussi de pouvoir rester en capacité d'assurer sa pérennité économique par la réalisation de sa production.

Enfin, la question de la cessation d'activité d'une population vieillissante reste une problématique qu'il va nous falloir porter à court terme si nous ne voulons pas demain devoir faire face à de nouvelles situations d'urgence.

Décision a donc été prise de programmer sur le plan annuel de formation 2012 de l'ESAT, une formation traitant de cette thématique pour l'ensemble de l'équipe pédagogique.